

Jobourg 2014



Journal d'information communale



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs et chers Amis,

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous adresser mes meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé et de réussite dans vos projets. Même si la crise économique avec son lot de précarités et d'incertitudes est encore présente, gageons que l'année qui arrive saura rendre l'avenir plus clair. Ce dernier bulletin de la mandature est l'occasion de faire un bilan de ces années bien vite écoulées. Au cours de ces 6 années, nous avons porté nos efforts sur trois axes principaux :

• *L'information et la communication*

Nous avons mis en place une lettre d'information mensuelle qui nous a permis de vous informer régulièrement et rapidement sur toutes les activités de la commune. Le site internet a été refondu et a vu sa fréquentation multipliée par quatre.

Avec plus de 150 inscrits, la lettre d'information numérique nous permet de vous diffuser les comptes rendus du conseil, les brèves ainsi que les activités des associations.

• *Le développement du lien social et des services*

De nombreuses activités ont été mises en place : voyage communal, fête des voisins, participation ponctuelle des enfants des écoles aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, cours d'anglais, animations régulières et variées à la médiathèque (tumulus de Calais, le Japon, la calligraphie, le film Une vie, la mer, etc).

La salle d'exposition a vu son utilisation se développer avec le soutien scolaire, la chorale « Les 4 vents », les activités des écoles en plus de l'expo du club des falaises déjà existante.

La mise à disposition d'un jardin potager pour les enfants des écoles.

La construction en cours d'un four à pain qui se veut un lieu où la chaleur et la convivialité seront au rendez-vous.

La création d'une aire de jeux pour les enfants et d'un point d'eau aux normes pour les agriculteurs.

• *Le désendettement et la recherche d'économie*

Notre capacité à investir a fortement diminué et va encore diminuer avec la mise en place progressive du FPIC (Fond de Péréquation Inter Communale). Aussi, nous avons choisi de rembourser par anticipation une grande partie de l'emprunt contracté pour les 8 logements de la Lande Perrin.

La construction des deux logements F3 au hameau Samson, inscrite au Contrat de Territoires avec le conseil général, se fera sans emprunt.

Des économies de fonctionnement ont été réalisées en particulier sur l'éclairage public avec la mise en place d'horloges astronomiques (30 % d'économie), le remplacement progressif des lanternes de 150 W, qui vieillissent vite avec le vent et la corrosion, par des luminaires de 70 W.

Je terminerai ces quelques lignes avec mes sincères remerciements envers les adjoints, le conseil municipal, l'ensemble du personnel administratif et technique de la commune, l'ensemble des bénévoles (associations, aide aux leçons, médiathèque) qui participent à la vie de la commune, et vous tous qui êtes cette richesse de notre commune.

Jean-Paul Lecouvey

Finances3

Travaux5

Etat-civil6

Informations diverses7

Médiathèque 11

Associations 13

RPI de la Pointe 28

CCAS 33

Un peu d'histoire 34

Compte administratif

2012

Section de Fonctionnement



DÉPENSES

Charges à caractère général	192 952,42
Charges du personnel	185 700,47
Atténuation de produits	1 305 148,00
Autres charges de gestion courante	274 264,05
Charges financières	5 946,37
Charges exceptionnelles	362,80
Opération d'ordre de transfert entre sections	18 433,33
TOTAL	1 982 807,44

RECETTES

Produits des services du domaine et ventes directes	10 877,57
Impôts et taxes	2 148 261,00
Dotations et participations	42 699,99
Autres produits de gestion courante	44 765,89
Excédent reporté 2011	398 919,23
TOTAL	2 645 523,68



Section d'Investissement



DÉPENSES

Remboursement d'emprunt	19 150,79
Subvention équipement versées	67 166,67
Immobilisations corporelles	64 308,27
Immobilisations en cours	20 360,44
Déficit 2012	411 923,83
TOTAL	582 910

RECETTES

Subventions d'équipement versées	134 333,34
recettes financières	452 396,83
opération d'ordre de transfert entre les sections	18 433,33
TOTAL	605 163,50

Budget primitif 2013



Section de Fonctionnement



DÉPENSES

Charges à caractère général	676 793,79
Charges personnel	224 743,00
Autres charges de gestion courante	155 950,00
Atténuation de produits	1 468 263,00
Charges exceptionnelles	1 100,00
Charges financières	6 000,00
Virement section investissement	161 048,60
Transfert entre sections	13 433,33
TOTAL	2 707 331,72

RECETTES

Produits services du domaine et vente	5 630,00
Impôts et taxe	2 168 153,00
Dotation et participation	43 859,00
Autres produits de gestion courante	43 500,00
excédent reporté	446 189,72
TOTAL	2707 331,72



Section d'Investissement



DÉPENSES

Déficit investissement	116 972,04
Remboursement d'emprunt	20 650,79
Licence JVS Mairistem	2 152,90
Immobilisations corporelles	103 257,92
Immobilisations en cours	165 690,71
Opérations patrimoniales	37 291,63
TOTAL	446 015,99

RECETTES

Affectation de résultat	221 526,52
Dotation FCTVA	3 215,91
Caution lande perrin	2 000,00
Virement section d'investissement	161 048,60
Transfert entre les sections	13 433,33
Produits de cessions immobilières	7 500,00
Opérations patrimoniales	37 291,63
TOTAL	446 015,99

Travaux 2012



Commune

Forage d'un point d'eau pour les animaux
Construction d'une boulangerie et d'un four à pain
Remplacement des lampadaires au village de Calais
Pose d'un radar pédagogique à l'entrée du bourg en venant d'Auderville
Plantations route d'Omonville



Communauté de communes de la Hague

Enrobé à Merquetot
Enrobé route de la Banque
Réparation de la route des Bouillonnais à Merquetot suite à l'éboulement Pont d'Ecalgrain (sortie chasse des Bracos)
Empierrement de la rue du Champ (chasse en face de la Buhotellerie)
Empierrement de la chasse la Fosse à Mortier (partie haute)
Empierrement des Buttières

Symel et office de tourisme :

Travaux d'aménagement du site du Nez de Jobourg (panneaux explicatifs, table d'orientation...)



Travaux 2014

Commune

Réfection du grillage du plateau sportif
Réhabilitation de deux logements au Hameau Samson
Elargissement du virage au Hameau Bouchard et réfection d'un mur
Mise en service d'un four à pain et d'une boulangerie
Plantation d'une haie et aménagement au point d'eau à Ridelles

Symel et office de tourisme :

Aménagement d'un sentier piétonnier dans les villages avec bornes indicatives

Communauté de communes de la Hague

Enrobé route de Ribon
Chasse des Rocs
Chasse la Fosse à mortier (partie basse)
Chemin la Roc aux ducs
Chasse des Mares

Fleurissement

Grâce au travail fourni par nos agents pour l'embellissement de notre commune, celle-ci a remporté cette année « le prix spécial des mairies fleuries » au concours 2013 des villes et villages fleuris organisé par le Conseil Général.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'OCCUPATION DU SOL 2012

Type de la demande	Nom du Pétitionnaire	Nature de la demande
Déclaration préalable	FIQUET Aline	Réfection toiture
Déclaration préalable	LIOULT Auguste	Pose de bardage
Permis de construire	BUSTAMENTE Nicolas et SYMONS Christina	Maison d'habitation
Déclaration préalable	DUBOST Eric	Pose de vélux
Permis de construire	LAGALLE Béatrice	Bâtiment de stockage agricole
Permis de construire	AREVA Nc	Extension de la SSBU atelier STE 31650
Déclaration préalable	LAGALLE Auguste	Réfection de toiture
Permis de construire	LECOUVEY Alain	Construction d'un garage et réfection toiture
Permis de construire	DUGUE Julien et MOINAUX Charlotte	Réhabilitation d'une maison
Déclaration préalable	GOSSELIN Patrick	Réfection toiture
Déclaration préalable	LECOSTEY Georges	Bardage pignon en ardoise
Déclaration préalable	LEBRUN Emilien	Joint sur un puits et sur pignon
Déclaration préalable	MICHEL Joëlle	Ouverture d'une fenêtre

(Les déclarations de travaux et permis de construire sont données uniquement à titre d'information)

Etat-civil 2013

Naissances

Le 15 octobre : Naomi ELI DECOIN, 5 Hameau Thiebot

Le 8 septembre : Lou LESERT, 6 La Lande Perrin

Le 21 mai : Mathys FAGNENT DUREL, 13 Hameau Thiébot

Le 9 février : Elliott MAIGNAN, Hameau Thiébot



Décès

Le 02 février : Jean-Baptiste MAUGER, 17 Le Bourg

Le 07 avril : Evelyne GUITTET, 12 cité Bel Air

Le 28 avril : Jean-Baptiste COSNEFROY, 4 cité Bel Air

Le 16 mai : Rolande MAIGROT, 4 La Lande Perrin

Le 7 août : Marcel DIGARD, Route d'Omonville

Le 5 décembre : Antonio CERVANTES, 19 cité Bel Air

Le 9 décembre : Aline FIQUET, Dannery

Le 14 décembre : Hélène CHAGNOUX, 1 cité Bel Air

Le 25 décembre : Marie SANSON, Dannery



Mariage

Le 09 mars :

Laurent HAMELIN et

Naomi KAWAI

Informations diverses et pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture de la mairie : le lundi de 15h à 18 h et le jeudi de 14h à 17h. Tél : 02 33 10 00 40

Site Internet de la commune : www.mairie-jobourg.fr.

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se faire connaître en mairie.

Location salle communale : contacter Fabienne HELEINE (Tél : 02 33 04 69 54)

Pour tout problème concernant l'eau potable ou l'assainissement vous pouvez téléphoner au 02 33 01 53 33. En dehors des horaires de bureau, un service d'astreinte est assuré et un serveur vocal vous aidera à exposer votre problème.

Rappel de la communauté de communes : l'abonné est seul responsable des installations mises à sa disposition, il doit prendre toutes les précautions et dispositions utiles pour garantir son compteur et y compris l'arrivée contre les gelées et accidents divers.

Entraide sociale du 3^{ème} âge

Un bus prend en charge les voyageurs qui le désirent à destination de Cherbourg ou Beaumont-Hague :

- Tous les mercredis : Départ de Jobourg à 9h10, arrivée à Beaumont à 9h25, départ de Beaumont à 11h.
- Tous les jeudis : Départ de Jobourg pour Cherbourg le matin une semaine sur 2, l'après-midi dans le cas contraire.

Des sorties conviviales sont possibles le vendredi après-midi sur réservation auprès des chauffeurs.

Portable du chauffeur : 06 08 90 70 10

(à utiliser uniquement pendant les heures de service).

Association Présence Verte

Service de télé assistance par pendentif alarme (renseignements au 02 33 06 42 57)

Services proposés par le

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le portage de repas s'adresse à toute personne de plus de 60 ans, aux personnes handicapées.

L'accompagnement extérieur des personnes à mobilité réduite : Trois accompagnatrices à la vie sociale, peuvent vous aider dans vos déplacements - Du lundi au vendredi, elles sont disponibles pour vous accompagner, avec ou sans véhicule, sur le territoire de la Communauté de Communes ou hors du canton.

Le SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) :
Infirmier coordinateur Monsieur Patrice ROUX
tel : 02 33 41 34 94

La Maison des services publics

La Maison des services publics regroupe l'ensemble des intervenants sociaux dans le même espace et propose un guichet unique d'orientation et d'accueil pour l'ensemble des démarches sociales du territoire de la Hague.

Les actions : Accompagnement social des bénéficiaires du RSA, aide aux démarches sociales et budgétaires et les actions collectives « Hag'solidaire », relais assistantes maternelles, aide aux transports des étudiants, service de maintien à domicile, EPHAD, service d'accompagnement des personnes âgées, personnes handicapées, personnes en démarche sociale, médicale ou professionnelle, service de soins infirmiers à domicile. Outre les différents services du CIAS, de nombreux partenaires tiennent des permanences dans tous les domaines autour **du social** (assistantes sociales, secours catholique, solidarité paysan), **du juridique** (juriste et conseillère conjugale et familiale, conciliateur de justice) **de la santé** (puéricultrice et médecin de la PMI, psychologues du point Ecoute), **du logement** (Comité local pour le logement autonome des jeunes, centre de développement pour l'habitat et l'aménagement du territoire, service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Manche), **de l'emploi et de la formation** (Chambre de commerce et d'industrie avec CREATEK) ou **le maintien à domicile** (entraide sociale du 3^{ème} âge, centre local d'information et de coordination, association du service à domicile, du service à la personne).

Le visio-relais met en relation avec : la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole, la caisse primaire d'assurance maladie, l'URSSAF, le conseil départemental de l'accès au Droit et CREATEK de la Chambre de commerce et d'industrie.

La boutique emploi accueille la mission locale et le Plan local pour l'insertion et l'emploi.

Renseignements/horaires d'ouverture :
Rue Jallot - BP 215 50442 - Beaumont Hague
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h
le vendredi 8h30-12h et 13h30-16h30
Tél : 02 33 01 83 90 - Fax : 02 33 01 83 98
cias@lahague.com - www.lahague.com

Informations diverses et pratiques

Association Aide à Domicile en Milieu Rural du secteur de la Hague : Pour le service aide aux familles, contacter Mme Bernadette Mesnil (02 33 52 75 70) ou Melle Céline Lepoittevin (02 33 04 90 88).

Pour le service d'aide aux personnes âgées, contacter Melle Céline Lepoittevin (02 33 04 90 88).

Pour les familles ayant des enfants en bas âge et/ou des enfants scolarisés au-delà de l'agglomération cherbourgeoise :

Le Relais Assistantes Maternelles

est un service ouvert aux familles, enfants et assistantes maternelles agréées. C'est un lieu d'information, d'écoute, un lieu d'échange.

Pour les Familles :

- Mise en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles sur le canton
- Accompagnement dans leur fonction Parents-Employeurs
- Aide dans les démarches administratives

Pour les Assistantes Maternelles Agréées :

- Soutien dans leur profession : contrat de travail, éveil de l'enfant, aide à la relation Parents-Assistante Maternelle
- Lieu d'échange entre assistantes maternelles et avec l'animatrice
- Lieu d'écoute et d'information sur leur statut professionnel

Pour les enfants :

- Organisation de temps d'éveil et de rencontres
- 1^{ère} expérience de vie collective
- Rencontre avec d'autres enfants et adultes

LES ACTIVITES DU RELAIS

(toute l'année en dehors des vacances scolaires)

Inscriptions auprès du RAM

• **LES MATINEES RECREATIVES** - Hebdomadaire (lundi)
A la maison des services publics de Beaumont-Hague de 9h à 10h ou de 10h15 à 11h15 (motricité, ...)

Séances de bébé gym un lundi par mois au complexe sportif d'Urville-Nacqueville (en partenariat avec l'association familles rurales)

• **LES BEBES MUSIQUE** - bi-mensuel (mardi)

A la maison des services publics de Beaumont-Hague Ateliers d'éveil musical - 2 séances - de 10h15 à 10h45 ou de 10h45 à 11h15

• **LES RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES**

Bimensuel (1 vendredi sur 2)

Activités mensuelles organisées à la maison de retraite de 9h45 à 11h00

• **LA LUDOTHEQUE** - Mensuel (jeudi)

A la maison des services publics de Beaumont-Hague (permanence de 9h30 à 11h00)

Au centre de loisirs d'Urville-Nacqueville (permanence de 9h30 à 11h00)



• LES BEBES LECTEURS

Mensuel (mardi)
A la médiathèque de Vasteville (9h30 - 10h30)
Ou à la médiathèque de Jobourg (9h30 - 10h30)

Le RAM c'est aussi un spectacle à Noël, une sortie en bus, des rencontres professionnelles entre assistantes maternelles...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du relais, **Mélanie LEBLOND** au 02.33.01.83.90 ou par mail : ram@lahague.com

Relais assistantes maternelles : CIAS Maison des Services Publics, 1 place de la Mairie - BP 215 - 50442 BEAUMONT-HAGUE cedex

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE...

Vous devez obtenir l'agrément du Conseil général avant d'exercer cette profession.

Venez rencontrer des professionnels aux réunions d'information organisées sur les secteurs de solidarité du département.

Vous pourrez y retirer un dossier de demande d'agrément

Les assistantes maternelles du canton de la Hague dépendent du territoire de solidarité de Cherbourg Hague, Avenue de Normandie, 50130 Cherbourg-Octeville - 02 33 10 01 50.

Pour les **assistantes maternelles**, votre candidature sera étudiée par une puéricultrice à votre domicile.

Elle évalue les **conditions d'accueil** pour garantir la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants confiés.

Pour plus d'informations sur la profession et l'agrément, vous pouvez contacter le Relais Assistantes Maternelles à Beaumont-Hague au 02 33 01 83 90.

CLIC Ouest Cotentin

Service gratuit d'informations sur le maintien à domicile, l'amélioration de l'habitat, les établissements d'accueil, les droits et les aides possibles, les loisirs.

Coordinatrice du CLIC :

Annick GUILLOU MEYER au 02 33 01 00 00.
Permanence de Beaumont : 1^{er} lundi de chaque mois de 9h à 12h00 au CIAS

Informations diverses et pratiques

Bourse aux étudiants

Pour la rentrée, une aide financière forfaitaire peut être attribuée aux familles dont un enfant au moins suit une scolarité au-delà du bassin de Cherbourg. Cette aide concerne le transport et l'hébergement.

Recensement : les Français et les Françaises âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans ou dans les 3 mois qui suivent. Les inscriptions peuvent aussi se faire directement sur le site : www.mairie-jobourg.fr
Depuis juillet 2010, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) s'appelle la **Journée Défense et Citoyenneté (JDC)**. Vous pouvez vous informer sur le site : www.defense.gouv.fr/jdc

Transport Manéo

Transports lignes régulières

La Communauté de La Hague a mis en place un service de navettes à raison d'un aller et retour par jour du lundi au vendredi en direction de Cherbourg (arrivée à Cherbourg pour 7h45, départ de Cherbourg à 18h 15).

Ce service fonctionne sur réservation, **numéro vert 0800 15 00 50**.

Appelez de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, du lundi au vendredi. **Attention dernier délai pour réserver : la veille du départ avant 16 h.** Les personnes sont prises en charge à l'arrêt du bourg. Tarif 2,20 €



Transport de proximité

Ce service fonctionne **le mercredi et le samedi** selon le même principe que pour le transport des lignes régulières (réservation par téléphone la veille avant 16h) et selon les horaires suivants :

Jour de fonctionnement	Destination	Heure d'arrivée	Heure de départ
Mercredi	Polyclinique de cherbourg-Octeville	14h	17h
	Autogare de Cherbourg-Octeville	14h15	17h15
	Hôpital de Cherbourg-Octeville	14h30	17h30
Samedi	Polyclinique de cherbourg-Octeville	14h	17h
	Autogare de Cherbourg-Octeville	14h15	17h15
	Hôpital de Cherbourg-Octeville	14h30	17h30

Tarif 2,20 € - Les personnes seront prises en charge à leur domicile.

Covoiturage

Un service en ligne de covoiturage est proposé sur le site du Conseil Général de la Manche à l'adresse internet suivante : covoiturage.manche.fr

Informations diverses et pratiques

Ordures ménagères et tri sélectif

La fréquence de collecte des **ordures ménagères** est de 1 fois par semaine sur toutes les communes (le vendredi). Les collectes n'ont pas lieu les jours fériés.

La fréquence de collecte des **sacs jaunes** est de 1 fois par semaine (le mercredi).

D'autre part la population a également à sa disposition la déchetterie de Gréville-Hague, située route de Cherbourg. La déchetterie accepte : ferraille, bois, gravats, branchages, pelouse, papier, carton, tout venant, textile propre, verre, produits spéciaux (peintures, solvants, piles, batteries, huile de friture,...), huile de vidange. La CCH met aussi à disposition des foyers un composteur individuel afin de promouvoir l'autogestion des déchets organiques. Si vous avez un doute, un numéro est à votre disposition

0 805 05 53 30 (appel gratuit).

Point recyclage (Haut de Ribon et salle communale)

Le point se compose de containers pour les ordures ménagères, pour les emballages, pour les papiers et journaux, et d'une colonne pour le verre. Hormis pour le verre, les containers sont réservés aux habitants qui ne pourront pas déposer leurs déchets à la collecte habituelle.

Sur ces points de recyclage (en particulier du haut de Ribon et à la salle communale) la dépose de végétaux, encombrants et sacs poubelles de toute nature sont interdits.



Collecte du verre

Les bocaux, bouteilles et pots en verre doivent être déposés dans les colonnes prévues à cet effet dans les points recyclages ou aux déchetteries.

Mise à disposition de bennes

Des bennes (2 maximum par an) peuvent être mises à disposition des particuliers et des administrations pour des branchages et pour des encombrants en cas d'emménagement ou de déménagement, sous certaines conditions décrites dans le règlement. Contacter la mairie pour toute demande.

Enlèvement d'épaves

La Communauté de Communes de la Hague fait assurer et prend financièrement en charge l'enlèvement des épaves de voitures et de caravanes des particuliers.

Sur le territoire de la communauté de communes de la Hague, les habitants ne paient ni taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ni redevance. Mais cela a un coût bien réel : **1.580.270 euros** pour 2003, c'est-à-dire **145 euros** par habitant et par an.



**La propreté de notre commune
est l'affaire de tous.**

Paroisse Bienheureux Thomas Hélye (culte catholique)

Père Emile Laizé - Presbytère de Beaumont-Hague - 11, rue Bois Vagand - Tél : 02 33 52 76 18

Le secours catholique

Une permanence d'accueil, d'écoute, d'entraide est proposée le 2^{ème} et le 4^{ème} jeudi de chaque mois au centre socio culturel, rue Jallot à Beaumont-Hague de 9h30 à 11h30.

Vous pouvez également contacter la section départementale du secours catholique au 02 33 45 09 09 ou par mail : manche@secours-catholique.org.

Informations diverses et pratiques



Nos écoles

Le RPI de la pointe est maintenant sous la seule direction de Melle Estelle Compagnon. Les écoles du regroupement pédagogique de Auderville - Jobourg - St Germain-des-Vaux accueillent 95 enfants (dont environ 60 enfants de Jobourg) comme suit :

- **Auderville** : maternelle : 2 classes
- **Jobourg** : CP, CE1, CE2 , CM 1, CM 2 : 3 classes

La garderie périscolaire de Jobourg fonctionne maintenant dans la salle d'activité de l'école. Mme Sandrine Birée est en charge de l'accueil des enfants de 7h30 à 8h30 et de 16h à 18h30.

Aide aux devoirs

Depuis quelques années, les élèves des écoles peuvent bénéficier de l'aide aux devoirs le **lundi soir et le jeudi soir**, sur la commune de Jobourg

Médi@thèque de Jobourg (Située derrière la salle communale)



9800
livres

1000
DVD

1800
CD

1700
magazines

La médiathèque de Jobourg est ouverte à tous, quel que soit votre lieu de résidence.

Que peut-on y trouver ?

Vous pouvez y trouver plus de **9000 livres** (romans, BD, albums pour enfants, documentaires...), **1800 CD** dans tous les genres musicaux, **+ de 1000 DVD** (films de fiction, films d'animation et documentaires...), une grande variété de **magazines (15 abonnements)** pour tous les publics.

Pour petits et grands, en prêt et en consultation sur place.

En ce moment, vous trouverez de nombreuses nouveautés en DVD, CD et romans pour adultes, enfants et ados.

Un programme d'animations riches et variées, gratuites la plupart du temps, pour enfants et adultes.

Combien ça coûte ?

L'abonnement annuel est de 4€ pour les plus de 18 ans, gratuité totale pour les enfants, étudiants et demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif.

Les modalités d'emprunt

L'adhérent peut emprunter simultanément : 4 documents écrits + 4 documents sonores pour une durée de 3 semaines au maximum + 4 DVD par famille pour 1 semaine (2 documentaires + 2 fictions)

Jour	Horaires
Lundi	12h à 15h
Mardi	15h30 à 17h45
Mercredi	10h à 12h30 13h30 à 17h45
Samedi	10h à 12h

Renseignements complémentaires

Tél. : 02 33 52 49 85

Formulaire de contact sur le site de la mairie
<http://www.mairie-jobourg.fr>

Ou par mail : mediatheque@mairie-jobourg.fr



Au plaisir de vous accueillir

Tout au long de l'année, la médiathèque vous propose des animations régulières (Heure du conte pour les enfants dès 4 ans chaque mois, Bébés lecteurs tous les deux mois...) et exceptionnelles (expositions, ateliers divers, soirées thématiques).



Depuis 2012, des **cours d'anglais** sont proposés en soirées d'octobre à fin mai, dans les locaux de la médiathèque.

Les cours, par groupes de niveau, sont animés par Laurence Vanhooland, enseignante qualifiée, les lundis, mardis, mercredis et jeudis à partir de 18h30.

L'objectif est d'acquérir suffisamment d'aisance orale pour s'exprimer dans un langage simple adapté aux situations de la vie quotidienne.

Depuis 2013, un cours destiné aux grands débutants, personnes n'ayant jamais appris l'anglais, est proposé.

Cette année, ce sont 56 élèves répartis en 5 groupes (soit 5 cours) qui se retrouvent presque chaque soir à la médiathèque dans une ambiance studieuse mais conviviale.

Le contenu des cours mêle judicieusement un peu de théorie et beaucoup d'activités orales ce qui permet aux élèves d'apprendre en douceur. La complicité au sein des groupes est favorisée par des activités de communication.



Une grande liberté est de mise dans la volonté et la capacité de chacun à s'exprimer.

La session 2012 s'est terminée dans la bonne humeur lors d'une soirée en juin réunissant tous les groupes d'anglais autour d'un repas improvisé.

Chaque année, les inscriptions ont lieu au mois de septembre après information dans les "Brèves de Jobourg", sur le site Internet de la Commune et dans les autres médias locaux.

Le nombre de places est limité à 12 par cours.

Pour tous renseignements, contacter la médiathèque au 02-33-52-49-85



Associations

Association sportive de Jobourg

Lundi matin de 10h à 11h : gym douce et relaxation
Mercredi soir 20h30 à 21h30 renforcement musculaire, abdo, étirements... dans la bonne humeur !

Renseignements : Pascale Cervantès 02 33 04 27 38



Association des Parents d'Elèves de Jobourg, Auderville, et Saint-Germain-des-Vaux

Les objectifs de l'Association sont de récolter des fonds afin de soutenir financièrement les projets des institutrices et d'organiser des temps festifs afin de permettre aux parents et enfants de se rencontrer.

Au programme de cette année 2013/2014 :

- Ventes de chocolats pour Noël.
- L'arbre de Noël des enfants

Le reste du programme n'est pas fixé à ce jour.



L'an passé, plusieurs manifestations ont été organisées :

Noël des enfants, vente de lasagnes faites par les membres de l'Association, vente de chocolats pour Pâques, carnaval à St-Germain-des-Vaux et fête des écoles à Jobourg (sur le thème des pirates)

Composition du Conseil d'administration

Claire Lecouvey-Bienvenu, Présidente, Jobourg
Antoine Fernandes, trésorier, St-Germain-des-Vaux
Annabelle Tuffier, secrétaire, Jobourg
Laure Allo, Jobourg,
Céline Noury, Auderville
Claire Vannier-Delpey, St-Germain-des-Vaux



Société de chasse

La société de Chasse de Jobourg créée en 1956 a pour nom « la Gravelette ».

Renseignements : Jacques LECOSTEY - 02 33 04 28 65



**ASSOCIATION
JEUNESSE INTERCOMMUNALE
DE LA POINTE DE LA HAGUE**

Le bureau de l'AJIP :

Présidente : Alix Le Guyader

Vice Présidente : Véronique Philippe

Trésorière : Céline Aubert

Secrétaire : Nathalie Blanchin

Les Communes de l'association :

Auderville, Digulleville, Eculleville, Jobourg, Omonville la Rogue, Omonville la Petite et St Germain des Vaux.

L'ASSOCIATION AJIP

L'AJIP est une association qui propose et organise tout au long de l'année à travers différentes structures des activités socioéducatives pour les enfants et les jeunes de 6 à 18 ans. Dans toutes ses actions, chacun peut retrouver les valeurs de solidarité, d'organisation collective, d'ouverture à l'autre, de créativité que défend l'association. L'AJIP se veut active et facilite la prise d'initiative : les jeunes sont forces de propositions. De fait, l'association aspire à développer du lien social dans un territoire rural.

Pour illustrer cette volonté et afin de mieux répondre aux besoins de son territoire, l'association a fait l'acquisition d'un minibus en mars 2013, soutenue notamment par une aide financière du Crédit Agricole, que l'AJIP remercie encore pour sa contribution. Ce véhicule a changé la pratique de l'équipe et a facilité la réalisation de certaines actions, jusqu'ici difficiles.



LES TAM TAM

L'association AJIP intervient depuis de nombreuses années sur le temps du midi des enfants. En collaboration avec l'équipe CCH, 4 animateurs proposent chaque jour des ateliers qui visent à la détente des enfants sur leur pause méridienne.

Les ateliers proposés, en lien ou pas avec l'actualité culturelle du territoire, doivent répondre aux besoins du moment des enfants : se dépenser dans le cadre de jeux extérieurs, rêver en découvrant des univers, se reposer en investissant les espaces calmes, créer en participant aux ateliers manuels, jouer pour s'amuser, pour expérimenter...



Depuis septembre 2013, c'est auprès de 129 enfants sur les écoles d'Omonville la Rogue et Jobourg que l'AJIP intervient

LES MAISONS DES JEUNES

Les Maisons des Jeunes sont des lieux ouverts où les jeunes peuvent se retrouver, échanger. La MJ est conçue POUR les jeunes et mise en vie PAR les jeunes. Les animateurs sont présents pour les accompagner, les guider à initier et réaliser leurs projets. Ils sont aussi forces de propositions.

Pour rappel, l'AJIP propose des temps d'ouvertures spécifiques pour les différentes tranches d'âges :

	En période scolaire	En période de vacances scolaires
Lundi		De 10h00 à 12h00 De 14h00 à 18h00
Mardi	De 17h15 à 18h30	De 10h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00
Mercredi	De 10h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	De 10h00 à 12h00 De 14h00 à 18h00
Judi		De 14h00 à 18h00 De 20h00 à 22h00
Vendredi	De 17h15 à 18h30 De 20h00 à 22h00	De 10h00 à 12h00 De 14h00 à 18h00
Samedi	De 10h30 à 12h00 De 14h00 à 18h00	

- Les temps de passerelle destinés aux enfants à partir du CM2 jusqu'à 13 ans, tous les mercredis et samedis matin,
- Les temps de MJ destinés aux enfants de plus de 11 ans révolus.

Un planning est, en partie, réalisé avec les jeunes. Il définit les projets et activités et détermine les lieux des ouvertures. Il est envoyé par mail aux familles adhérentes et est disponible en MJ, dans les mairies et dans les commerces locaux.

ATTENTION : les heures peuvent être modifiées en fonction des projets.

En 2013, la programmation fut dense : ateliers « masters chef », soirées autour des jeux de société ou des jeux collectifs, sortie au laser Game avec un autofinancement, temps de rencontres avec les autres MJ du territoire de la CCH autour de différentes activités telles que le tournoi de Futsal à Vasteville, la pétanque à Flottemanville Hague, le Ping Pong à Beaumont Hague et le Kinball animé par l'AJIP, création d'un film FBI HAG écrit et réalisé par les jeunes, sculpture sur béton cellulaire, catamaran avec Assun voile...en plus des temps de foyers où sont disponibles des tables de ping-pong, un baby-foot...



Au total, 77 jeunes ont fréquenté la MJ en 2013 au 15 novembre 2013.

Ci-dessous, retrouvez un extrait du journal « mAg'JIP » créé par les jeunes lors des vacances d'automne et disponible gratuitement d'ici peu dans les mairies et en MJ.



Tournoi de Ping-Pong du 22/10/2013

Les joueurs sont concentrés, mais cela n'empêche pas qu'il y a une ambiance « bon enfant ». Les joueurs participent au tournoi pour le fun pour la plupart, les autres jouent la gagne. Au fur et à mesure, le tournoi prend une autre tournure. On ne doit plus gagner qu'une manche de 11 points, mais deux manches. La tension se lit sur certains visages, la concentration est montée d'un cran. Les matchs, pour l'attribution du classement, se jouent en 3 manches gagnantes, le suspens est à son comble.



LES SEJOURS

Les séjours sont des moments importants et marquants pour les enfants comme pour les animateurs. Périodes où la vie collective prend tout son sens, l'implication de chacun est nécessaire dans la vie du séjour. Il est aussi le moyen de pratiquer des activités différentes, de se rencontrer et rencontrer d'autres enfants.

En 2013 :

- Week-end à Aurigny organisé par le CAACH dans le cadre du Festival « Alderney Performing Arts Festival » le 25 et 26 mai. Durant ces deux jours était organisé par l'AJIP un atelier « light painting », rencontre avec les jeunes de l'école Sainte Anne. Les participants ont pu admirer les performances des différents groupes : Hip Hop, théâtre, cirque, danse....
- Séjour 6 - 8 ans à la ferme des chevaux et des ânes de Bolleville du 7 au 9 août. Les enfants ont participé au rallye de la sorcière Mordanes, aux soins des ânes et des chevaux, à une promenade en carriole et vécu un tournoi médiéval.



- Séjour 8 - 10 ans multisports à Saint Sauveur le Vicomte du 23 au 26 juillet avec accrobranche, visite du château de Saint Sauveur le Vicomte, canoë et tir à l'arc avec la base de loisirs.
- Séjours Multiports 10 - 13 ans à la base de loisirs de Condé sur Vire du 30 juillet au 2 août avec kayak, vtt, accrobranche, canoë et tir à l'arc.

Comptons 63 départs en séjours.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ

Présent depuis 2009, l'accompagnement à la scolarité se déroule aujourd'hui à Jobourg tous les lundis et jeudis de 16h30 à 17h45. Ce projet s'inscrit depuis septembre 2012 dans le C.L.A.S (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) de la CAF : il s'agit d'un temps d'accompagnement d'aide aux devoirs, d'aide pour l'enfant à trouver son mode d'apprentissage, suivi d'un temps d'activités culturelles et ludiques que l'AJIP décline par la pratique de différents jeux éducatifs.

Les enfants, au nombre de 6 à ce jour, sont accompagnés par une équipe de bénévoles qui permet de faire vivre ce temps, coordonnée par Véronique Gaignard, salariée de l'association AJIP.

LES MANIFESTATIONS

L'AJIP est partenaire des associations locales, soit pour soutenir l'organisation soit pour participer aux événements du territoire. En 2013, l'AJIP a participé à la Kermesse de Jobourg le 23 juin, au nettoyage des plages à Ecalgrain le 30 mars et a organisé le traditionnel tournoi de football de Jobourg le 22 juin...



L'ACCUEIL DE LOISIRS 6-13 ans

L'Accueil de loisirs Sans Hébergement 6-13 ans ouvre ses portes durant les vacances scolaires d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Il est itinérant sur les communes suivantes : Digulleville en février, St Germain-des-Vaux au printemps, Omonville la Rogue l'été et Jobourg pour les vacances d'automne.

Pour 2013, les thèmes :

- Février => 1,2,3...jouons : Soirée jeu avec les familles, sortie au bowling, découverte de nouveaux jeux de cartes, de jeux de rôles avec Karine Chevallier propriétaire du magasin Jeu M'amuse et jeux de mots avec Action plus Cotentin, bataille Navale Géante.
- Printemps => La nature : Arts plastiques à la façon HUNDERTWASSER, fabrication de tir à l'arc et concours, herbier, fabrication de peintures aux couleurs de la nature, jeu ZAGAMOR.
- Été => Sur un air de camping : Participation à l'action Nagez Grandeur Nature, initiation au tennis avec le Club de la Hague, danse, cabane, sortie à Alligator Bay, participation à l'action « portes du temps » à Tatihou, ateliers cuisine, création de piège à cauchemar, pêche.
- Automne => Voyage au cœur de l'Asie : Atelier de dessins Manga Animé par Jane Motin, heure du conte japonais en partenariat avec la médiathèque de Jobourg, atelier de cuisine asiatique, création de masque Kokeshi, bowling et piscine.

Au final, voici 54 jours d'activités proposées pour 102 enfants.



Vous avez le BAFA, venez rejoindre l'équipe d'animation,

Contactez-nous !

L'association accompagne aussi les jeunes à devenir animateurs et à accéder à la formation BAFA

LA VIE ASSOCIATIVE - LE MOT DU BUREAU

Service public ou service au public ? C'est une des questions à laquelle l'association tentera de répondre cette année. La fréquentation en baisse des centres aérés, des maisons des jeunes nous interroge sur nos pratiques mais aussi sur le service rendu aux familles.

L'association désire questionner son projet associatif et vérifier son adéquation avec les attentes de ses usagers utilisateurs des différents services proposés. Pour ce faire, l'AJIP est engagée depuis le mois de septembre dans un dispositif local d'accompagnement.

Notre volonté est d'associer le maximum de familles à cette démarche, c'est pourquoi un groupe de travail a été créé. Si vous souhaitez apporter votre contribution que ce soit en rejoignant le groupe de travail ou en nous faisant part de vos attentes en termes d'activités, de modalités de fonctionnement, de services rendus par l'association..., n'hésitez pas à nous contacter.

Le Bureau de l'AJIP

Chorale "Aux quatre vents"

En 2013 la chorale a répété tous les jeudis soirs (sauf périodes de vacances) dans la salle mise à disposition par la mairie de Jobourg de 20h15 à 22h15 ainsi que quelques dimanches avant les concerts.

Ceux-ci ont eu lieu à :

- Sainte Croix Hague avec le groupe d'accordéonistes « L'adagetto »
- En l'église St Pierre St Paul d'Octeville au profit de Retina.
- En fin d'année à Jobourg où le public était nombreux.
- La chorale s'est déplacée un week-end à Auriigny avec « Cap sur les Arts » l'accueil a été très chaleureux, le voyage sympathique, les spectacles appréciés.

La chorale se renouvelle tous les ans et a accueilli plusieurs nouveaux cette année.

Que vous soyez musiciens ou non, vous êtes les bienvenus. Venez nous écouter un jeudi soir ou téléphonez à la présidente Pascale Cervantès 02 33 04 27 38.

Notre prochain concert aura lieu dans la chapelle de l'ancien hôpital maritime de Cherbourg, le dimanche 26 janvier 2014 après-midi, dans le cadre de l'opération « Une jonquille pour Curie ». La recette sera versée intégralement à l'Institut Curie pour la recherche contre le cancer.



Comité des fêtes

Cette année, nous avons organisé :

- Un repas et soirée dansante le 16 février
- Le Noël des enfants de Jobourg le vendredi 20 décembre (goûter et distribution de cadeaux par le père Noël). 70 enfants et leurs parents ont été invités.

L'équipe est composée de : Claire Lecouvey-Bienvenu, Denis Sanson, Katia Bunel, Laurence Vanhooland, Jennifer Perrot, Julie Klinicki et Laure Allo.

Nous remercions les personnes qui nous ont prêté main-forte lors de nos manifestations (Sophie, Georgette, Emmanuelle,...) N'hésitez pas à nous suggérer des idées et aussi vous proposer pour un coup de main ponctuel: il sera bien accueilli!



Jobourg en 2013

Carnaval des écoles



L'heure du thé



Foire au mouton



Commémoration 8 mai



Fête du 15 août





Fête du 15 août

Marché aux fleurs



Opération plage propre



Pot d'amitié après
la cérémonie du
11 novembre



Noël du
comité
des fêtes



Spectacle des
écoles

Spectacle
de Noël
des parents
d'élèves



Le repas
des aînés



Le Club des Falaises

Nous arrivons au début d'une nouvelle année. Permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année, une bonne santé à vous et à votre famille.

Voici un petit bilan annuel du club :

Deux concours de belote ont eu lieu.

Une soirée poule au pot ainsi qu'un **méchoui** ont réuni une centaine de personnes à chaque manifestation.

Notre **exposition artisanale** a remporté le succès habituel, et je remercie tous les adhérents qui ont assuré la permanence.

Cette année nous avons également accueilli de nombreuses personnes des clubs du canton pour une **journée pédestre** qui a permis de découvrir les sentiers et villages de Herqueville et Jobourg. Un grand merci aux municipalités de Jobourg et Herqueville pour l'aide financière et le soutien technique. Nous avons fait **deux sorties**, un repas spectacle au casino de Bagnole-de-l'Orne au mois d'avril et une visite à la maison du Marais à Carentan suivie du repas et la découverte du parc animalier de Cerza près de Lisieux en septembre.

Nous avons connu des joies et des peines au cours de l'année. Les **décès**



de Michel, Evelyne, Jean-Baptiste, Aline notre centenaire et Hélène ancienne présidente de notre club nous ont beaucoup touchés.

Quant aux joies, les **anniversaires** de Charles (90 ans), Georgette et Maurice (80 ans), nous ont réunis autour d'un gâteau et fait passer un agréable après-midi.

Un excellent repas préparé par le restaurant "La Bruyère" nous a rassemblés à la salle communale pour terminer l'année.

Pour 2014, le programme sera établi après l'assemblée générale du 14 janvier. Toutes les personnes pré-retraitées et retraitées peuvent se joindre à nous, elles seront bien accueillies.

La présidente, Hélène Duval



Le CAACH

(Le Collectif d'Associations Artistiques et Culturelles de la Hague)



Après 8 années d'existence, le CAACH regroupe 11 associations de la Hague : ACFM, Antirouille, Contempo Danse, Planète Môme, Chorale aux 4 vents, Rév-R-Si, Sacazik, Djiri Guélé, association Familles rurales d'Urville, Ajip, association culturelle de Beaumont.

Les assos du CAACH proposent des activités à l'année sur Beaumont-Hague mais aussi dans les différentes communes du canton. Nous vous invitons à consulter notre site www.caach.info sur lequel vous retrouverez le détail de toutes les activités.

Atelier & rencontre

Il faut noter la création, depuis fin 2012, d'une nouvelle formule : Des ateliers rencontre et création avec

un artiste, sur une demi-journée et dans les sites les plus remarquables ou improbables de la Hague (sémaphore de Jardeheu, port Racine, camp Maneyrolle...). Ces ateliers ont lieu le samedi une fois par mois.



Jean-Marc Leterrier s'est prêté au jeu pour nos premiers ateliers... Chacun des participants est reparti avec sa sculpture en fil de fer. Devant le succès de la formule nous réitérons l'expérience pour 2013-2014. Vous pourrez ainsi découvrir ou redécouvrir un artiste, un lieu, une technique. Au programme : Sculpture, peinture, vannerie, calligraphie, graff...

Festival d'Aurigny

La dernière édition de « Cap sur les Arts » s'était déroulée de belle manière, le 9 juin 2012, à Omonville-la-Rogue. A cette occasion, des échanges ont eu lieu avec nos voisins de l'île d'Aurigny et rendez-vous nous a été donné pour participer au premier « Alderney Performing Arts Festival » les 24, 25 et 26 Mai 2013 (un « Cap sur les Arts » à la sauce menthe en quelque sorte).



Ce projet, initié par Caroline Kay Mouat et Louise Hayward, a donné lieu à un véritable échange culturel entre les habitants de la Hague et d'Aurigny. Nous étions plus de 170 participants Français à répondre présents : l'école de musique et l'atelier théâtre de la CCH, Contempo Danse avec l'atelier danse contemporaine de la

CCH, l'Ajip, Familles Rurales d'Urville, atelier cirque du CAACH, Chorale aux 4 vents, Antirouille, groupes de musique (Radio Blockhaus, Les Provisoires, SH3 jazz trio, Les Tapas) et les membres du CAACH.

Les activités, les spectacles mais surtout les rencontres Aurigno/Haguaises se sont enchaînées au gré de la programmation et des opportunités qui n'ont cessé de se présenter au cours de ces 3 jours de festival... Musique, théâtre, cirque, atelier Bruicolage, danse Hip-Hop,

danse contemporaine, chorales à l'école St Anne et sur la plage de Braye Beach. Par ailleurs, des ateliers dessin, peinture et light painting ont eu lieu dans les forts environnants, tandis qu'une conteuse se produisait à côté du phare (avec traduction simultanée). Des concerts ont également été organisés dans les forts, dans le petit train d'Aurigny, à l'hôtel de ville et aussi, dans les pubs. Sûr que ces 3 jours de festival ont marqué les mémoires de tous de chaque côté du Raz Blanchard!

Merci à la Communauté de Communes de la Hague, à l'état d'Aurigny, à l'équipe d'organisation aurignaise (APAFF : Alderney Performing Arts Festival Foundation), au Conseil général de la Manche et à tous les participants et adultes qui ont accompagné et encadré les enfants...

Espace culturel à Beaumont-Hague

Depuis la constitution du CAACH, en 2005, la CCH nous a soutenus puis associés à son projet d'espace culturel, actuellement en cours de construction à Beaumont-Hague. Nous tenons, ici, à remercier vivement la CCH.

Grâce à cet outil dédié aux arts et à la culture, de nouveaux espaces fonctionnels de diffusion, de création et de convivialité, favoriseront les rencontres et permettront des échanges de pratiques interculturelles. Trois espaces accueilleront les activités associatives : espace danse, espace arts plastiques et espace théâtre, musique et chant.



Cap sur les Arts

En attendant l'inauguration de cet espace culturel, prévu en 2014, nous vous donnons rendez-vous pour la 5^{ème} édition de « Cap sur les Arts » qui aura lieu les **13 et 14 juin 2014**. Toute l'équipe du CAACH, la CCH et les associations planteront de nouveau leurs chapiteaux dans une nouvelle commune de la Hague...

A très bientôt !

L'équipe du CAACH

Pour plus de renseignements, contactez-nous au **02 33 94 12 18**
ou retrouvez-nous sur notre site web : **www.caach.info**

Foire aux Moutons 2013



Dès le matin, le vendredi 2 Août, le grand clos des Portes a retrouvé l'ambiance de la vente des béliers sous le chapiteau d'OSCAR (organisme de sélection Cotentin Avranchin

Roussin) : une nouveauté cette année, les organisateurs ont opté pour la vente à la palette, vente aux enchères dynamique et très attractive. Cinquante-cinq bêtes avaient été sélectionnées. Une cinquantaine d'éleveurs de Basse-Normandie et de Bretagne étaient présents.



Le samedi, la vente s'est déroulée jusqu'à 10h, puis le concours a commencé : le grand clos des Portes résonnait des "bêhh, bêhh", l'ambiance était donnée. 400 bêtes ont été comptabilisées, un très beau chiffre. Les jeunes avaient aussi leur concours de bovins organisé par le Comice agricole de Beaumont-Hague.

Après la comptabilité des bêtes, vient celle des humains et là le record de fréquentation sur la journée a été battu, puisque 8000 personnes se sont déplacées, du jamais vu ! Une file de voitures interminable à midi où on roulait au pas depuis l'usine d'AREVA. Les acheteurs, visiteurs, vacanciers, gens du cru, tout le monde voulait déguster l'agneau roussin à la chair si délicate, avec des frites, un petit coup de cidre et hop ! prêt pour les animations de la journée.

Les enfants ont retrouvé les jeux, les promenades en carrioles, les ballades à poney, démonstration de chien de troupeaux, tonte du mouton, marché du terroir, exposition de matériel agricole... Mais il y avait les nouveautés 2013 : démonstration de maréchalerie très appréciée du public, ainsi qu'"un amour de tracteur" le choix du plus beau tracteur parmi une vingtaine d'anciens, un jeu avec le roussin "le roussinodrome", une animation autour de la laine avec fabrication de laine feutrée proposée par le Tourp, filage et tissage; de la musique et de la danse Country avec **I'ASAM**, des expositions de photos de M. MALON, une exposition du SYMEL.



Associations

Le soir, les **Marins du Cotentin** ont chanté, le groupe **Marinade** a fait danser toute l'assemblée réunie sous le grand chapiteau.

Un grand merci à tous les bénévoles et à tous nos sponsors sans qui cette manifestation ne pourrait se dérouler.

Le Comité de Foire vous dit à l'année prochaine, samedi 2 Août 2014 !



RPI de la Pointe



Des élèves du RPI en voyage à Guernesey
(juin 2013, CE2-CM1-CM2)



Ce que j'ai adoré, c'est
quand on a embarqué
dans le bateau, surtout
que c'était la première
fois que je prenais le
bateau. (Elysa)

J'ai apprécié le matin en bateau
parce qu'il y avait des vagues.
(Julien)



RPI de la Pointe

À Guernesey, j'ai apprécié le trajet en bateau : c'était amusant. Avec les vagues, le bateau sautait à chaque fois qu'une vague passait et tout le monde était content. (Alexis)

J'ai apprécié le bateau malgré ses mouvements.
(Titouan)

J'ai adoré la traversée avec le bateau parce qu'on a vu d'autres îles et la mer. (Louis G.)

J'ai bien apprécié quand nous avons fait les boutiques, c'était marrant. Je n'ai point apprécié le bateau car j'ai eu le mal de mer : j'ai vomis plusieurs fois. (Cédric)



Je n'ai guère aimé le voyage en bateau, parce que le Victor Hugo (le bateau) bougeait beaucoup et j'avais le mal de mer. Nous avons fait les boutiques de Guernesey : c'était super !!! (Camille)



RPI de la Pointe

J'ai bien aimé le voyage de Guernesey, c'était joli, il y avait de belles voitures. Je n'ai pas aimé le bateau car ça bougeait beaucoup. (Jacques)

J'ai trouvé que les Anglais étaient particulièrement gentils et amusants. (Diane B)

J'ai adoré Guernesey car c'est drôle de parler anglais. (Tristan)



J'ai tout aimé, et surtout j'ai apprécié demander des choses aux Anglais. (Valentin)

J'ai aimé poser des questions dans la rue aux passants. J'ai aussi apprécié la visite du fort. (Clément A)

À Guernesey, j'ai adoré parler aux personnes, pour qu'elles répondent à nos questions. Sinon j'ai détesté quand j'ai vomi dans le bateau, car j'ai regardé le vomi de Clément. (Romain)

J'ai bien aimé me promener dans la rue pour m'acheter des souvenirs. Je n'ai pas aimé prendre le bateau parce que je ne me sentais pas bien. (Yaniss)

J'ai beaucoup apprécié quand on devait poser des questions aux personnes anglaises car on parlait à de vrais anglais. (Chloée)

J'ai aimé poser des questions en anglais aux gens. J'ai aussi apprécié aller au fort acheter deux drapeaux et une tasse. J'ai adoré le pique-nique. (Jérôme)

À Guernesey, j'ai aimé poser des questions en anglais aux passants. Je n'ai pas apprécié la visite du fort parce que ce n'était pas du tout amusant. (Lysiane)

RPI de la Pointe

J'ai particulièrement apprécié le déjeuner au "Candy Garden" sous le soleil. (Apolline)

J'ai adoré la maison de Victor Hugo, elle est très jolie. (Avlina)

À Guernesey, j'ai particulièrement aimé la maison de Victor Hugo, mais j'ai détesté marcher sous le soleil écrasant. (Diane T)

J'ai particulièrement apprécié "Candy Garden" parce que c'était grand. (Antonin)



À Guernesey, j'ai énormément aimé la maison de Victor Hugo parce qu'il y avait plein de tapisseries et de décorations, et beaucoup de tableaux. (Naël)

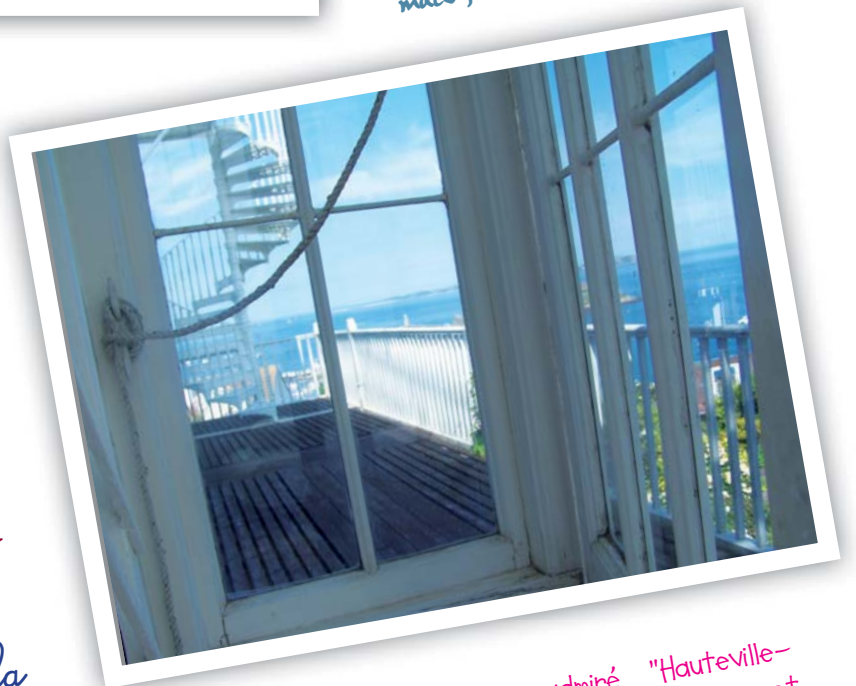
J'ai adoré la maison de Victor Hugo, elle est particulièrement grande et très jolie, mais j'ai détesté marcher sous le soleil. (Emma)

La maison de Victor Hugo, j'ai trouvé cela agréable malgré la fatigue. (Kevin)

J'ai préféré la maison de Victor Hugo, cependant j'ai peu aimé quand on la cherchait, car on passait tous devant à chaque fois. (Clément T)

J'ai beaucoup aimé le salon rouge de la maison de Victor Hugo, j'ai trouvé cela magnifique et il y a une vue splendide sur la mer. (Robin)

J'ai surtout apprécié la maison de Victor Hugo avec ses beaux murs. (Clément A)

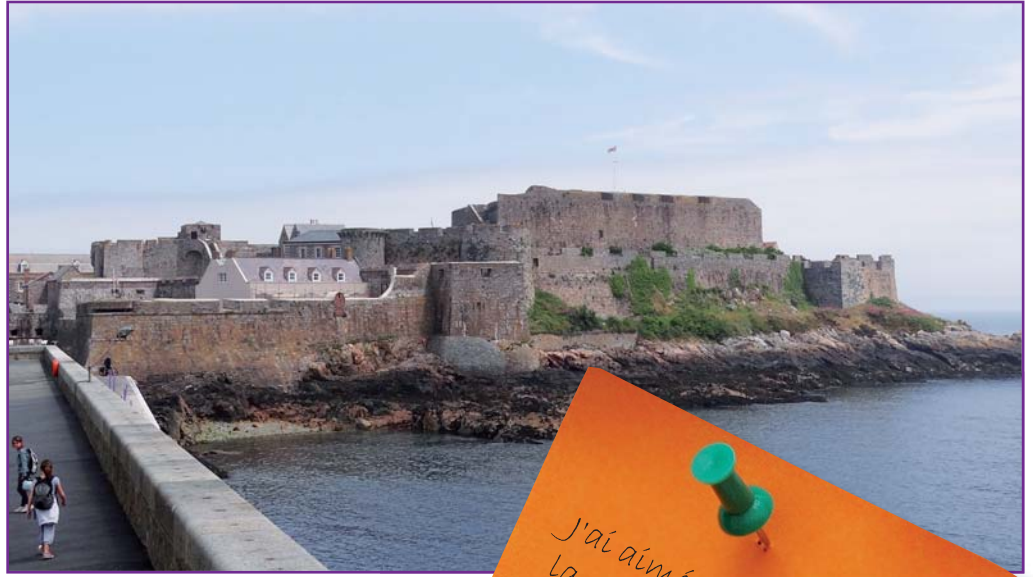


J'ai particulièrement admiré "Hautville-House", ses tapisseries, ses décorations, et aussi ses thèmes ! C'était magnifique ! (Simon)

RPI de la Pointe

J'ai aimé aller au musée et visiter le fort. J'ai apprécié de rencontrer des gens et de leur poser des questions en anglais.

(Rémi)



À Guernesey j'ai détesté le matin quand on devait poser les questions aux passants et quand c'était l'après-midi j'ai admiré le fort. (Louis L.)

J'ai beaucoup apprécié me promener à Saint-Peter Port. (Romain)

Je n'ai pas du tout aimé les marches du port de Guernesey, la passerelle de Diélette, ni les routes polluées. Mais j'ai bien apprécié "Castle Cornet" et "Hauteville House", sans oublier les magasins de bonbons et de magazines. (Hugo)



J'ai aimé me promener dans la rue pour poser des questions en anglais, faire les magasins et acheter des souvenirs. J'ai aussi adoré aller dans le fort et dans le musée car c'était vraiment bien. (Alban)

J'ai adoré être à Guernesey car il faisait chaud et en plus c'est une très belle île ! (Clémentine)

RPI de la Pointe

J'ai adoré le paysage de couleurs vives, particulièrement agréable à regarder. (Arthur)

J'ai préféré faire le shopping parce que c'était rigolo de découvrir les magasins anglais. (Amélie)

Je n'ai pas apprécié quand on a marché parce que j'avais mal aux pieds. (Racyne)

J'ai adoré faire le shopping car c'était bien et c'était amusant de ramener des souvenirs de Guernesey. (Orlane)

À Guernesey j'ai aimé quand on a fait les boutiques. (Lucas)

À Guernesey, j'ai détesté le shopping car les filles nous ont emmenés dans des magasins avec des robes, des boucles d'oreilles... mais j'ai plus aimé le supermarché. (Kimy)

J'ai adoré l'après-midi car nous avons fait du shopping et nous sommes allés à la maison de Victor Hugo; par contre ce que j'ai détesté, c'est que Guernesey est un paradis fiscal et les magasins sont trop chers !!! (Emmanuel)

À Guernesey, j'ai adoré après le pique-nique quand on a fait les boutiques pour trouver un souvenir. (Clément D)

J'ai apprécié quand les maîtresses sont rentrées dans les deux cabines téléphoniques. (Mathis)



Merci à tous ceux qui nous ont permis de faire ce voyage !

Centre Communal d'Action Sociale

Bilan du CCAS pour les aides aux personnes âgées

Pour 2013, les conditions d'attribution des heures de ménages et travaux sont identiques à 2012 :

- soit pour les ménages :

2 heures par mois pour les plus de 70 ans,

3 heures par mois pour les plus de 75 ans,

4 heures par mois pour les plus de 80 ans.

- et pour les travaux : 1 heure par mois et par foyer.

Pour tout renseignement ou problème, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie.

Le budget prévisionnel du CCAS s'est établi pour 2012 comme suit :

Charges à caractère général (prestations des travaux pour personnes âgées)	25 000,00 €
Charges de personnel (heures de ménage pour personnes âgées)	21 200,00 €
Autres charges de gestion courantes (aides diverses)	5 757,40 €
Total des dépenses	51 957,40 €

Le budget du CCAS est alimenté par le budget communal.

Composition du CCAS :

Membres du conseil : Eliane LECOSTEY, Pascale CERVANTES, Laurence LECOSTEY et Joëlle MICHEL

Membres hors conseil : Marie-Christine HAMELIN, Patricia SOLANE, Marinette GOSSELIN et Véronique GAINARD.

Le prochain repas des aînés aura lieu le dimanche 16 Novembre 2014



L'église Notre-Dame de Jobourg

L'église paroissiale Notre-Dame de Jobourg fit, vers 1165, l'objet d'une donation effectuée par Richard du Hommet et Guillaume Carbonnel au profit de l'abbaye Notre-Dame du Vœu de Cherbourg¹. En février 1170, Richard du Hommet, connétable de Normandie, renouvela cette donation, qui fut ensuite confirmée en 1180 par le pape Alexandre III². Le cartulaire³ de l'abbaye du Vœu conserve aussi trace de concessions, effectuées durant les mêmes années par la famille de Carcagny et celle des Rualem de la Hague⁴. A partir de ces différentes donations, l'abbaye du Vœu put établir un prieuré⁵ et assurer ainsi la desserte de la paroisse par l'intermédiaire de ses propres chanoines. Le Pouillé⁶ du diocèse de Coutances, rédigé en 1332, porte mention du manoir presbytéral et des deux vergées de terre rattachés à cet établissement. Un plan partiel de la paroisse levé en 1764⁷ montre auprès de l'église l'implantation des bâtiments du prieuré, correspondant pour parti à celle de l'actuelle mairie de Jobourg.

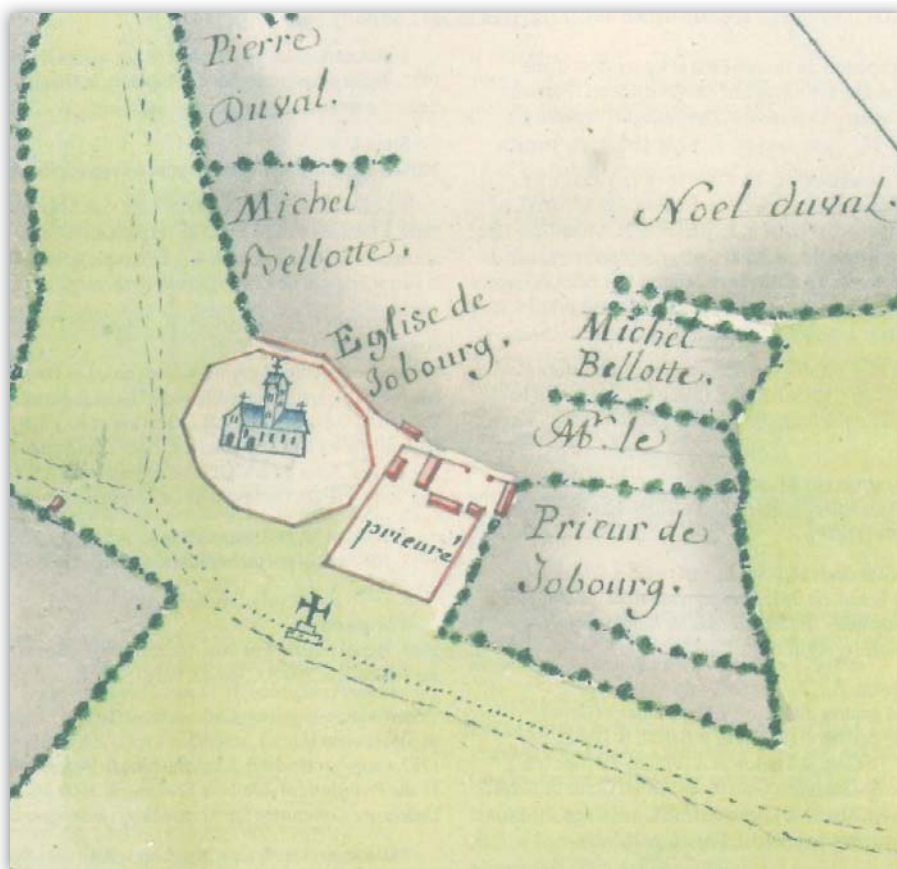


Fig 1 : « Plan des terres à Jobourg 1764 », Bibliothèque nationale de France, département cartes et plans (*Source Gallica Bnf*). Il est à noter que l'église et le prieuré (correspondant pour partie à la mairie actuelle) sont les seules constructions présentes sur les hauteurs de Jobourg.

Bien quelle n'ait guère retenu jusqu'à présent l'attention des spécialistes⁸, l'église Notre-Dame offre un jalon intéressant pour comprendre l'évolution de l'architecture romane de la presqu'île du Cotentin dans le dernier tiers du XII^e siècle. Son plan est constitué d'une nef unique charpentée, venant buter à l'est contre une tour de clocher établie sur la première travée du chœur. Le sanctuaire, peu profond, s'achève par un chevet plat, percé de trois fenêtres d'axe en plein cintre, dont les ébrasements internes sont très évasés. L'addition d'une sacristie dans le prolongement du chœur, datée par inscription de 1714, a provoqué l'obstruction de ces ouvertures et le percement de nouvelles portes, de part et d'autre du maître-autel.

1 - Abbé Louis Couppey, *l'abbaye Notre Dame du Vœu près Cherbourg*, Evreux, 1913, p. 12-13 ; DUBOSC, inventaire sommaire de série H des archives départementales de Manche, Abbaye de Cherbourg, p. 163, H. 2861.

2 - DUBOSC, *Inventaire sommaire de la série H des archives départementales de la Manche*, H.2861.

3 - Recueil de copies des actes attestant les titres et privilèges d'une personne ou d'une communauté.

4 - DUBOSC, *ibid.*, H. 2863. Cette multiplicité de donateurs est indicative de la diversité des intérêts qui s'exerçaient à l'époque ducale sur de nombreuses paroisses du Cotentin, aussi bien dans l'attribution des charges d'entretien et de desserte que pour la possession des droits honorifiques et les revenus.

5 - Dépendance d'une abbaye, comprenant un petit nombre de moines.

6 - Sous l'Ancien Régime, tableau des bénéfices dépendant d'une cure, d'une abbaye, d'un diocèse, d'une province.

7 - Bibliothèque nationale de France, département Cartes et plans, GESH18P-F41P14-22D.

8 - La seule description à peu près détaillée de l'édifice dont nous ayons connaissance est celle donnée par l'abbé Marcel LELEGARD dans *le dictionnaire des églises de France*, T. IV, 1968, p. 88.

Un peu d'histoire



Figure 2 - La chapelle détruite était construite entre les deux contreforts et adossée au clocher de l'église. Sur cette carte postale, on remarque de nombreuses croix en bois aujourd'hui disparues.



Figure 3 - Tableau d'Emile Dorrée – peintre né à Paris en 1883, mort en 1959 à Urville-Hague – (côté sud-ouest)

l'ébrasement des baies romanes primitives, afin d'accroître la luminosité du chœur.

Charles de Gerville signale dans ses notes de visite, prises en septembre 1818, que la couverture de la tour de clocher, servant d'amer aux navigateurs, avait été détruite par la foudre deux ans auparavant, et fut ensuite tronquée et coiffée en bâtière¹². Selon un courrier adressé en 1845 au ministère des cultes, le tonnerre frappa de nouveau le clocher en 1843, lézardant la voûte placée en dessous¹³. Ces destructions cependant n'ont pas affecté les niveaux d'élévation de la tour romane, dont subsiste la corniche à modillons primitive.

Au XVI^e siècle, une chapelle privative avait été édiflée par la famille Mary contre la tour de croisée, du côté sud, mais elle fut supprimée (figure 2) dans le premier tiers du XVIII^e siècle, conformément aux prescriptions de l'archidiacre diocésain, qui, dès 1679, avait ordonné de *démolir incessamment la chapelle du côté de l'épître appartenant au seigneur pour les matériaux être employés à fermer l'arcade de ladite chapelle de sorte qu'il y soit laissé une vitre à hauteur et largeur convenables*⁹.

L'un des deux contreforts à ressauts ajoutés en soutènement de la tour de clocher porte une date gravée de 1724, qui correspond à cette intervention. D'autres contreforts en granité furent refaits ou ajoutés durant la même période, et un porche occidental a été adjoint à l'église, en même temps que l'on remontait entièrement le mur de façade.

En 1753 ce porche existait probablement déjà depuis quelques décennies car l'archidiacre en interdisait alors l'accès en raison de la « totale ruine » de sa couverture¹⁰. En 1761 fut par ailleurs ordonné le percement de nouvelles fenêtres pour éclairer la nef « si sombre qu'on y peut presque lire »¹¹. Ces baies coiffées d'arcs surbaissés en granité roux sont au nombre de trois du côté sud, pour une seule du côté nord. Il apparaît au que l'on a élargi, durant la même période,

9 - Source publiée par la Conservation départementale des Antiquités et objets d'art de la Manche.

10 - Dr Michel GUIBERT, *Les églises du département de la Manche de 1750 à 1820*, t. I Ancien arrondissement de Valognes, Saint Lô, Société d'archéologie et d'histoire de Manche, 2007, p. 210.

11 - Dr Michel Guibert, *Les églises du département de la Manche*, Ibid, p. 211. On relèvera ici une préoccupation assez nouvelle car il est peu vraisemblable que l'on ait, antérieurement au XVII^e siècle, éprouvé le besoin de disposer, dans les édifices religieux, d'une clarté suffisante pour que les fidèles, jusqu'à alors analphabètes, puissent y lire.

12 - Toiture à 2 pans - Dr Michel GUIBERT, *Charles de Gerville, Voyages archéologiques dans la Manche (1818-1820)*, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, vol. I, 1999, p. 181-182.

13 - Dr Michel GUIBERT, *Charles de Gerville, Voyages archéologiques dans la Manche (1818-1820)*, Saint-Lô, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, vol. V, *Annexes, addenda, index*, 2002, p. 206.

Un peu d'histoire

En dépit de ces diverses transformations, et d'un regrettable grattage des parements internes¹⁴, la structure de l'édifice roman demeure globalement lisible et bien conservée. Les parements extérieurs sont maçonnés en petits moellons irréguliers de grès noyés dans un abondant mortier de chaux. Bien conservé au nord, ce parement a en revanche été bouleversé du côté sud de la nef, suite probablement à des reprises difficilement interprétables (obstruction probable d'un ancien portail latéral, et peut-être d'un porche).

L'emploi de la pierre de taille a été réservé aux éléments structurants de la construction : encadrements des baies, corniches et contreforts, où se mêlent des granités de la Hague, un calcaire clair de Valognes et un autre calcaire, plus jaune et franc, probablement originaire du Bessin ou de la région de Caen.

Ce calcaire de teinte jaune a également été employé intérieurement, pour la construction des supports et des voûtes du chœur roman. La situation littorale de Jobourg était naturellement propre à faciliter l'importation de calcaire du Bessin. On trouve aussi en parement de l'édifice quelques fragments de calcaire coquillier, originaire semble-t-il de gisements situés à Sainteny, au sud de Carentan.

Comme nous l'avons souvent indiqué ailleurs, il est probable qu'il s'agisse là de morceaux de sarcophages du haut Moyen Âge, retrouvés sur le site et réemployés dans la construction romane¹⁵.



Figure 4 - Vue sur les 2 arcs du chœur



Figure 5 - Articulation d'un des piliers du chœur

Le chœur ouvre sur la nef par un grand arc en plein cintre de profil nettement outrepassé, dont la voussure externe est ornée d'une frette crénelée, un motif bien caractéristique du répertoire des édifices romans du Cotentin. Il est assez surprenant en revanche de constater que le profil et les dimensions du premier arc du chœur sont différents de ceux de l'arc de la seconde travée, qui est à la fois beaucoup plus écrasé et d'un moindre diamètre.

Tandis en effet que les piliers de l'arc « triomphal » sont portés à une hauteur sous tailloir supérieure à 2m90, les colonnes engagées soutenant celui de la seconde travée ne dépassent pas les 2m45 (figure 5). Plutôt qu'une supposée maladresse, cette dissymétrie traduit plutôt la volonté du maître d'œuvre de produire ainsi des effets spatiaux suggestifs, qui accentuent les lignes de la perspective et augmentent le sentiment visuel de profondeur.

A cette recherche de composition spatiale répondent une articulation complexe des supports du chevet - jouant ici d'effets d'étagements curieusement modulés et hiérarchisés - et une conception également très originale du voutement. Dans la première travée sous clocher les nervures croisées

14 - La suppression des enduits internes a été effectuée en 1958 par l'abbé Dorey, curé de la paroisse, contre l'avis de l'architecte des bâtiments de France. Cf. Dr Michel GUIBERT, *Ibid.*

15 - Ce type de remploi peut-être observé dans un très grand nombre d'églises et de chapelles du Cotentin. Cela indique à mon sens que la majorité des édifices religieux de ce secteur étaient déjà implantés avant la fin du X^e siècle.

de la voûte ont été portées assez haut pour intégrer l'éclairage des fenêtres du second niveau. Elles offrent par cela un exemple assez exceptionnel, pour le XIIe siècle, de tour voûtée sur croisée d'ogives formant lanterne. Le voutement de la seconde travée du chœur est également remarquable par son articulation sexpartite, formée de nervures rayonnantes dont les retombées sont réparties entre chacune des trois fenêtres d'axe du chevet. Cette formule possède un précédent du XIIe siècle à la Barre-de-Semilly, près de Saint-Lô, mais elle annonce surtout des dispositions courantes dans les édifices gothiques du XIIIe siècle, à Yvetot-Bocage, Teurthéville-Bocage ou Quettehou par exemple.



Figure 6 - Lavabo d'autel

Pour animer les parements internes du sanctuaire, le maître d'ouvrage a en outre établi un bandeau horizontal sous l'ébrasement des fenêtres, et recreusé le bas du chevet d'une niche au sol. La belle piscine aménagée (figure 6) dans le mur sud, à droite de l'autel, avec ses deux arcatures surbaissées et ses petites colonnettes à chapiteaux végétaux, appartient également à la phase romane de construction.

Par opposition au chœur richement structuré, la nef présente un simple volume charpenté aux surfaces murales planes. Côté nord subsiste une petite porte romane, encadrée d'une voussure torique dessinant un arc légèrement brisé, qui repose sur des colonnes ornées de chapiteaux à godrons.

Tout en demeurant représentative de l'architecture romane du Cotentin, l'église de Jobourg montre dans le même temps une tendance très nette à raffinement des volumes et des lignes architecturales. Les nervures des voûtes du chœur présentent en particulier un tore beaucoup plus mince que celui visible dans les édifices antérieurs, et leur profil en amande amorti d'un léger replat apparaît localement inédit. Les grands arcs doubleaux et les colonnes engagées supportant la tour de clocher conservent un caractère massif, mais montrent aussi un effort nouveau de simplicité. La sculpture des chapiteaux se contente en particulier de feuilles d'eau et de corbeilles lisses, à l'exclusion d'un répertoire plus diversifié. La même sobriété vaut pour les corniches extérieures, simplement étayées de modillons plats et curieusement interrompues par des amorces de corniche beauvaisine (figure 7).



Figure 7 - Détail d'un fragment de corniche dite "beauvaisine"

Seuls deux modillons figurés peuvent être identifiés, l'un, très érodé, représentant une silhouette de quadrupède (mur nord du chœur) et le second une petite hache¹⁶ (corniche orientale de la tour de clocher - figure 8). L'église de Jobourg contient ainsi nombre de caractères « transitionnels », indicatifs d'une mutation conduisant de la tradition romane vers le style gothique. Elle conserve fondamentalement les principes architecturaux



Figure 8 - Détail de la corniche orientale de la tour du clocher

16 - Cette représentation fait-elle allusion à la laye du tailleur de pierre ? Doit-elle en ce sens être assimilée à une sorte de signature du maître d'œuvre ?

Un peu d'histoire

élaborés au cours des décennies antérieures mais en fait un emploi plus épuré, qui par certains aspects apparaît aussi plus graphique et plus maniéré.

La volonté de contenir tout débordement, de s'en tenir en matière d'architecture religieuse à un décor dépouillé, fut comme on le sait souvent initiée et promue par les ordres réformés, par Bernard de Clairvaux et les moines cisterciens en premier lieu. En Cotentin cet esprit de réforme fut principalement porté par de nouvelles communautés canoniales, chanoines Augustins, Prémontrés ou Victorins principalement, venus depuis le milieu du XII^e siècle concurrencer les ordres bénédictins. Il apparaît donc intéressant, en conclusion, de pouvoir rattacher la construction de cette église aux chanoines de l'abbaye Notre-Dame-du-Vœu, implantés à Jobourg aux environs de 1165-1170. Edifiée dans le troisième quart du XII^e siècle, Notre-Dame de Jobourg offre ainsi le meilleur témoignage subsistant de l'influence exercée par les Victorins de Cherbourg sur l'architecture des édifices paroissiaux de leur temps¹⁷.

Julien Deshayes

Pays d'art et d'histoire du clos du Cotentin



*Gravure de Félix Buhot – église de Jobourg - dernier quart du XIX^e siècle
(conservé au musée Thomas Henry à Cherbourg)*

17 - Contrairement à l'avis exprimé jadis par Lucien Musset, nous ne pensons pas en revanche que les chanoines du Vœu aient exercé la moindre influence sur la construction des églises de Tollevast, Martinvast ou Octeville, tout simplement parce que cette abbaye n'existait pas encore lorsque ces édifices paroissiaux ont été construits.

Jobourg... entre voisins

